



## Communiqué de presse du 26 février 2008

Le SNEMG demande que la filière de Médecine Générale soit installée dans toutes les facultés de Médecine

**Les effectifs d'enseignants de Médecine Générale titulaires et associés doivent enfin permettre dès la rentrée prochaine et pour les années à venir la structuration de la recherche et l'enseignement des étudiants et des internes du DES dans toutes les facultés de Médecine. La négociation actuelle sur le décret statutaire doit autoriser aux enseignants un exercice des soins ambulatoires compatible avec leurs fonctions universitaires.**

Le Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale (SNEMG) se félicite du climat cordial de la négociation menée avec les conseillers des ministères de l'enseignement supérieur et de la santé sur le décret statutaire des enseignants. Ce décret est indispensable pour que soient nommés les titulaires universitaires et les chefs de clinique de la discipline à la rentrée universitaire prochaine.

Pour autant, alors que les termes des problèmes sont posés depuis des mois voire des années, aucune proposition des ministères ne rend possible à l'heure actuelle un exercice de soins économiquement viable aux futurs personnels de la filière.

Il est urgentissime que les propositions du SNEMG, qui trouvent un écho favorable auprès de toutes les parties participant à la discussion, puissent trouver leur traduction réglementaire.

De façon parallèle, nous attendons toujours l'assurance des ministères que les postes d'enseignants associés et titulaires seront ouverts d'une manière à enfin apporter des conditions décentes de fonctionnement dans les départements de médecine générale. Nous attendons la rupture avec la pénurie criante qui a marqué les années passées.

**Le plan de nomination d'1 enseignant titulaire par an et par faculté pendant 4 ans et de 50 associés par an pendant les 3 ans à venir est cohérent et pour le moins indispensable alors que**

- **la filière universitaire de Médecine Générale doit relever le défi d'un DES qui rassemble autant de nouveaux internes que tous les autres DES réunis**
- **les états généraux de la santé ont pointé que la formation initiale était un enjeu prioritaire pour enrayer la catastrophe démographique qui atteint de plein fouet la Médecine Générale et qui menace l'accès aux soins pour les patients.**

**Les décisions à venir doivent confirmer le sens du vote à l'unanimité de la loi au Sénat et à l'Assemblée Nationale.**

Le 26/02/2008 Contact Presse

Vincent Renard Président du SNEMG / 06 25 80 33 29